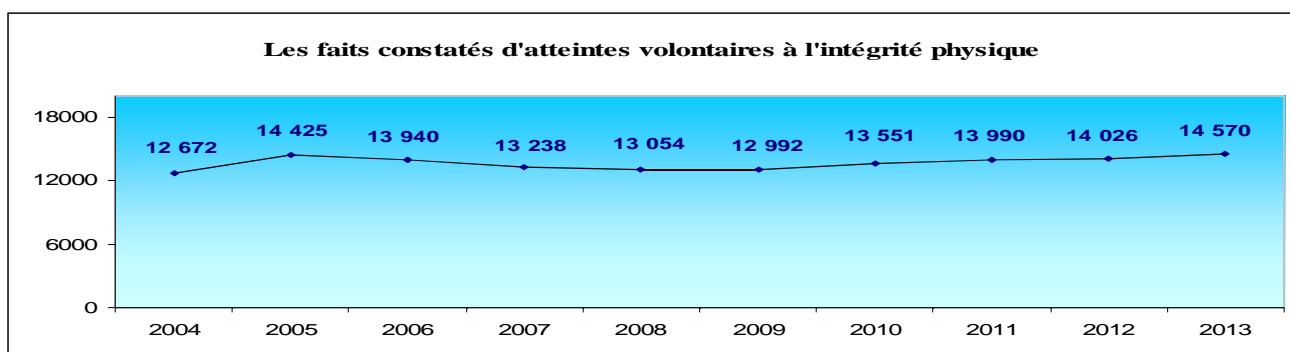


GARANTIR LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

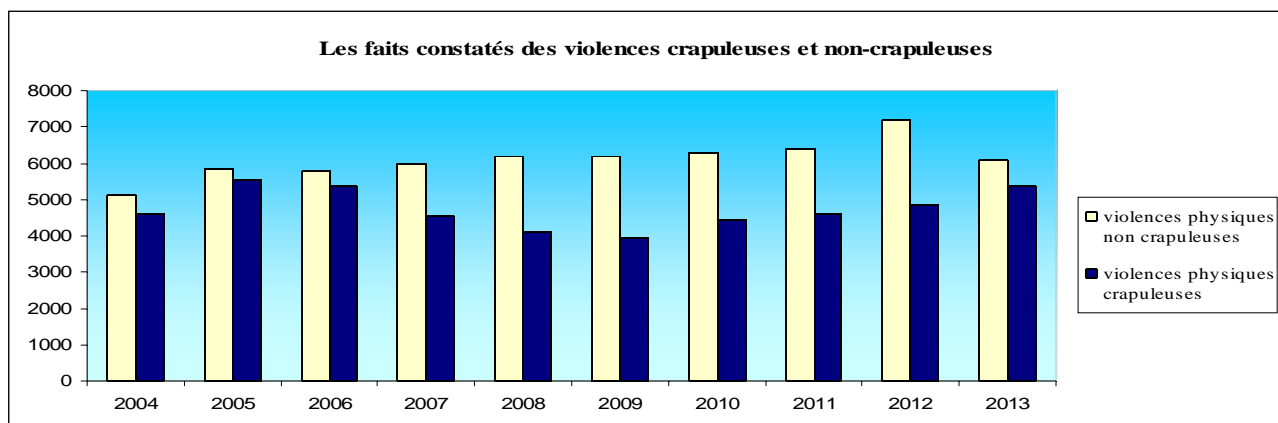
< I > LUTTER CONTRE LA DELINQUANCE

1) Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP)

Le chiffre global des AVIP est obtenu par l'addition des menaces de violences, des violences physiques crapuleuses et non crapuleuses ainsi que les violences sexuelles.

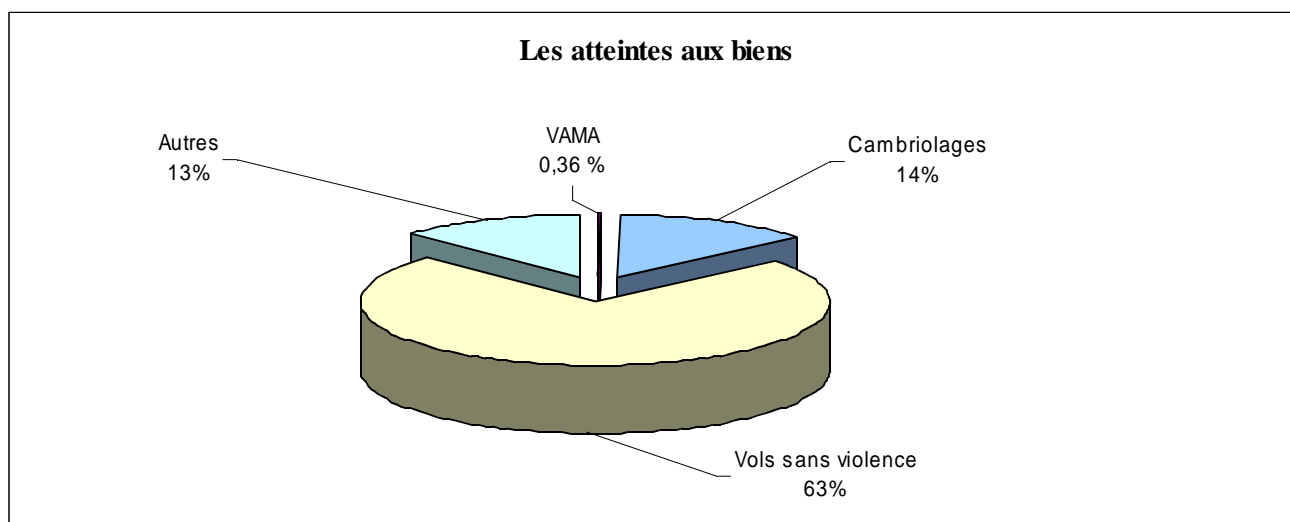
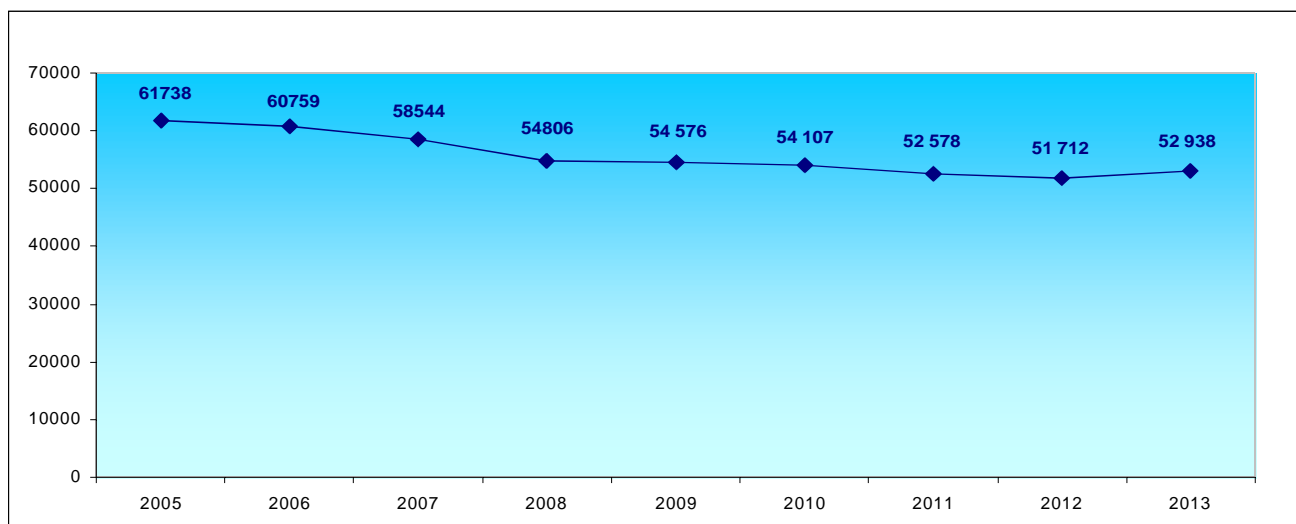


Les violences physiques crapuleuses ont augmenté de 9,85 % par rapport à 2012 (+ 480 faits) alors que les violences physiques non crapuleuses (sans motif de vol) ont diminué de 15,46 % (- 1 111 faits).



2) Les atteintes aux biens

Les principales atteintes aux biens sont : les vols avec violence avec ou sans arme à feu, les vols à main armée, les incendies volontaires de biens publics ou privés, les dégradations ou destructions de biens publics ou privés.



Les vols sans violence ont augmenté de 21,67 %, les cambriolages ont diminué de 4,65 % (7 263 faits en 2013 au lieu de 7 589 en 2012) et les vols à main armée ont augmenté de 21,02 % (soit 190 faits en 2013 au lieu de 176 en 2012). Cette hausse s'explique par l'augmentation du nombre de faits élucidés en 2013 (taux d'élucidation de 21,58 %).

3) L'activité des services de police et de gendarmerie

Les infractions révélées par l'activité des services sont les crimes et délits découverts à l'initiative des services, sans plainte préalable.

On constate une diminution de 7,13 % des infractions révélées par l'activité des services par rapport à 2012 (+54,74 % de 2002 à 2013).

4) Le déploiement de la vidéo-protection dans le Val-d'Oise

Depuis la loi du 24 janvier 2006, l'installation de systèmes de vidéo-protection sur la voie publique est toujours en progression.



En 2013, la préfecture du Val-d'Oise a délivré 216 nouvelles autorisations d'exploitation d'un système de vidéo-protection, contre 273 en 2012. Au total, 20 202 caméras sont implantées dans le département, soit 1 755 caméras de plus qu'en 2012.

67 communes disposent aujourd'hui d'un système de vidéo-protection installé sur la voie publique totalisant 1 599 caméras.

Dans le département du Val-d'Oise, **58 gares sur 69 (soit 84 % des gares) disposent actuellement d'un équipement de vidéo-protection.**

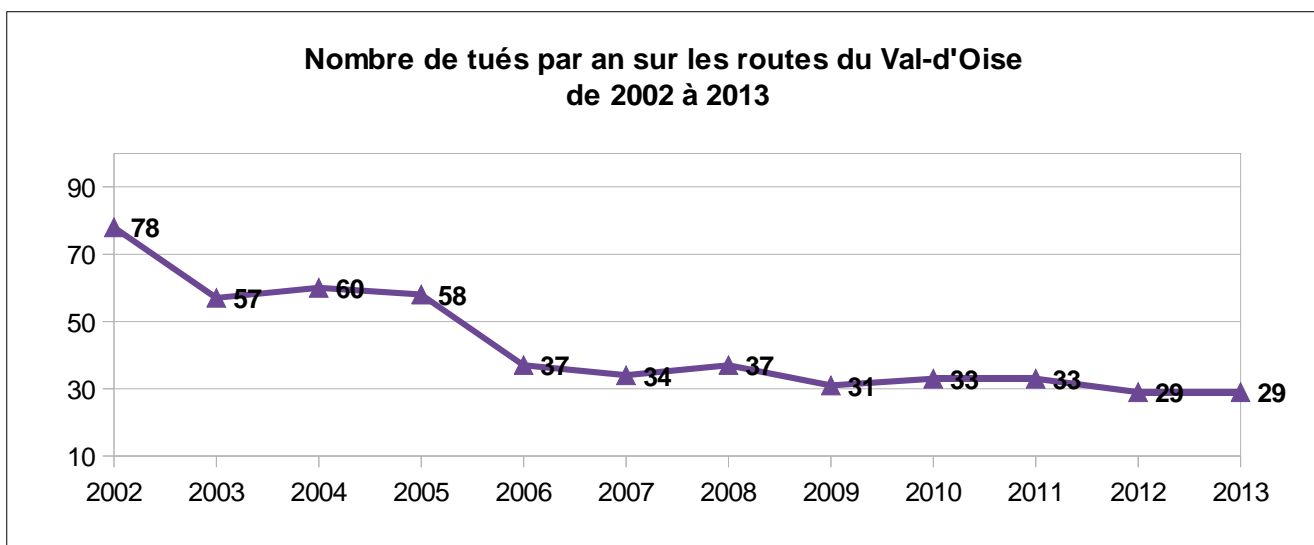
La totalité des gares seront équipées courant 2014. Six entreprises de transports par bus sont par ailleurs équipées de caméras de vidéo-protection.

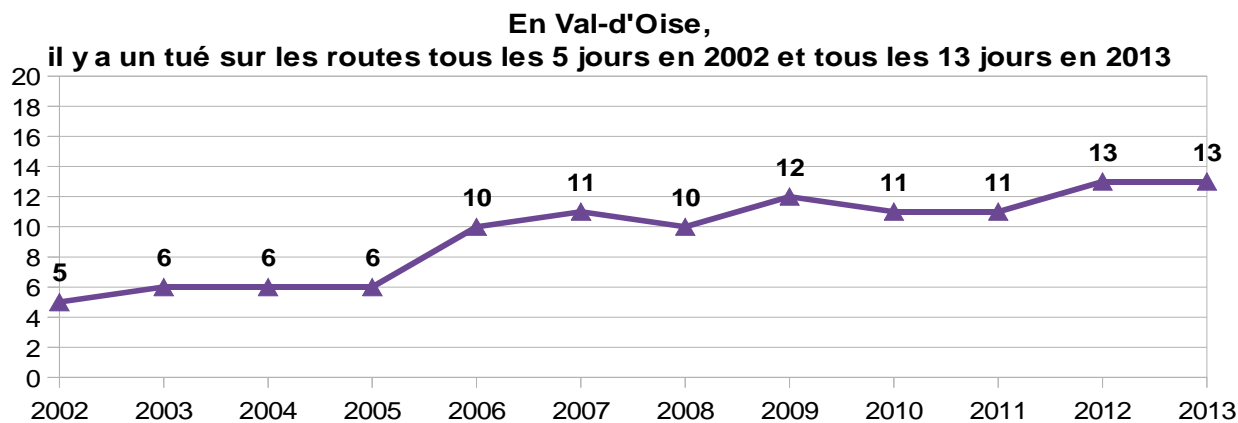


< II > GARANTIR LA SECURITE ROUTIERE

1) L' accidentologie

Au cours de l'année 2013, 29 personnes se sont tuées sur les routes du Val-d'Oise. **Pour la seconde fois consécutive, le département passe sous le seuil des 30 morts sur les routes.**





La plupart des tués sont des conducteurs de deux roues motorisés (11 au total), soit 38 % pour l'année 2013. En 2012, 14 usagers de deux roues motorisés avaient trouvé la mort. On enregistre donc une baisse de 21 % de tués pour cette catégorie d'usagers.

La catégorie des piétons a été particulièrement touchée cette année avec 9 morts contre 4 l'année précédente, soit une augmentation de 55 % des tués pour cette catégorie d'usagers.

La tranche d'âge des 25-34 ans est la plus touchée dans le Val-d'Oise : 8 morts, soit 28 % des victimes.

1 196 accidents ont été constatés, au lieu de 1 229 en 2012, occasionnant **1 357 blessés** contre 1 480 en 2012, soit une baisse de 3 % pour les accidents et de 8 % pour les blessés.

2) Les dispositifs de contrôle et sanction automatisés

Le département compte 21 radars vitesse fixes, 30 radars feux-rouges, 27 radars pédagogiques, 6 radars vitesse embarqués et 1 radar mobile-mobile.



Quatre radars vitesse discriminants ont été mis en service en 2013 (Gonesse, Le Thillay, Louvres et Attainville).

Deux radars sont en cours d'installation (Tronçon sur D14 et Passage à niveau Deuil-la-Barre / Montmagny).

En 2013 :

- 51 416 infractions ont été constatées pour le franchissement d'un feu rouge ;
- 188 670 infractions ont été relevées par les radars fixes pour excès de vitesse,
- 1 080 suspensions de permis de conduire.

3) Alcoolémie et stupéfiants

Sur 75 649 dépistages alcoolémie réalisés dans l'année, 2 723 se sont révélés positifs. Sur 1 796 dépistages stupéfiants, 660 se sont révélés positifs.

4) Examens du permis de conduire

Le bureau de l'éducation routière (BER) de la DDT a en charge les examens du permis de conduire. Le département compte 3 centres :

- Cergy (bureaux regroupés en 2013 au rez-de-chaussée du bâtiment du Cervier à Cergy-Saint-Christophe, où se trouve également le centre de passage du code);
- Gonesse ;
- Beaumont-sur-Oise (centre secondaire).

En 2013, le BER a réalisé 66 395 examens sur l'ensemble des catégories : code, voiture, poids lourds et moto (66 733 examens en 2012).

La 3ème directive européenne sur le permis de conduire est entrée en vigueur le 6 septembre 2013. Une nouvelle application, FAETON, dématérialise les papiers relatifs aux examens de permis de conduire.



En 2014, les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière auront des tablettes numériques pour faire passer les examens. Ils utiliseront alors l'application pour les épreuves pratiques (APEP). Le fameux « papier rose » n'existera plus sous format papier, mais seulement sous format numérique adressé par mail aux auto-écoles et aux candidats.

<III> ORGANISER LA GESTION ET LA COMMUNICATION DE CRISE

Le service interministériel de défense et de protection civiles (SIDPC) assure la coordination de l'action des organismes publics de l'État, des collectivités territoriales et des entreprises privées en matière de défense non militaire. Pour cela, il élabore la planification d'urgence « organisation de la réponse de sécurité civile » (ORSEC), organise et participe aux exercices mettant en œuvre ses plans.

1) Planification ORSEC

a) Les plans particuliers d'intervention (PPI)

Le département du Val-d'Oise comprend 4 sociétés classées « SEVESO » seuil haut. Ces entreprises nécessitent un PPI dont la révision intervient tous les 3 ans et font l'objet d'exercices.

Le PPI relatif à la société de **Cartoucherie NCS à Survilliers**, réexaminé en 2013, va faire l'objet d'un exercice terrain en 2014. Le PPI relatif à la société STORENGY a également été révisé en 2013.



b) Les plans communaux de sauvegarde (PCS)

Dans le Val-d'Oise, 121 communes sont soumises à l'obligation d'élaborer un PCS. Le SIDPC suit la réalisation de ces plans qui complètent le dispositif ORSEC et accompagne les communes dans cet exercice de planification (78 plans sont réalisés et 43 en cours).

2) Préparation à la gestion de crise

a) Exercices réalisés en 2013

Le SIDPC a organisé une session annuelle de formation de volontaires pour la cellule d'information au public (CIP) en cas de crise, suivi d'un exercice cadre réalisé le 20 mars 2013.

Plusieurs exercices de sécurité civile ont été organisés en 2013 :



- Le 18 avril 2013 : réalisation d'un exercice terrain sur la base de loisirs de Cergy, relatif à une intoxication alimentaire d'ampleur suite à une contamination suspecte et mise en place du système d'information numérique standardisé (SINUS) et de la CIP ;
- Le 23 mai 2013 : participation à l'exercice national relatif à la gestion des conséquences d'une canicule ;
- Le 11 juin 2013 : participation à un exercice zonal cadre, en lien avec la préfecture de région Île-de-France et la préfecture de police, relatif au plan régional d'alimentation en eau potable ;
- Le 15 octobre 2013 : participation à un exercice cadre et terrain interdépartemental (78/ 95) relatif au PPI du SIAAP Seine Aval à Achères. Cet exercice a été l'occasion de tester la communication de crise en partenariat avec les mairies concernées, au travers d'un échange d'information entre le centre opérationnel départemental (COD) et les deux postes de commandement communaux ouverts. Les établissements scolaires concernés ont activé leurs plans particuliers de mise en sûreté ;
- Les 4 et 5 novembre 2013 : participation à un exercice zonal cadre relatif au plan neige et verglas en Île-de-France ;
- Le 14 novembre 2013 : réalisation d'un exercice terrain d'ampleur sur l'aérodrome de Cormeilles-en-Vexin relatif à un attentat à caractère chimique avec de nombreuses victimes (test du plan risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques -NRBC) et ouverture de la CIP ;



- Le 18 novembre 2013 : réalisation d'un exercice cadre sous le tunnel de Roissy-en-France permettant de tester le nouveau schéma d'alerte en cas d'incident.

Le SIDPC a également participé le 27 novembre 2013 à un exercice départemental d'ampleur (sur 3 jours) relatif à la thématique « inondation », réalisé par le SIDPC 92.

b) Activité opérationnelle

Le plan zonal neige et verglas en Île-de-France a été activé par la zone de défense, du 15 novembre 2012 au 30 mars 2013. Du fait de l'absence d'épisode neigeux, le dispositif est resté en veille durant toute la période.

Plusieurs événements ont nécessité la mise en place du COD et de la CIP :

- Le mouvement des agriculteurs du 21 octobre 2013 ;
- Le mouvement des transporteurs routiers du samedi 29 novembre au lundi 2 décembre 2013 ;
- La gestion d'une crise sanitaire majeure, suite à la découverte d'un cas de rage féline sur Argenteuil le 30 octobre 2013. La CIP a été activée à partir du 1^{er} novembre 2013, sur décision du directeur de cabinet et a été désactivée le 06 janvier 2014. Le COD a été actif durant toute la période.



Les principales thématiques de sécurité civile engagées sur l'année 2013 par les communes et les services de l'État compétents sont : l'inondation majeure, l'information préventive et la révision des arrêtés relatif à l'information de l'acquéreur ou du locataire (IAL), le réseau national d'alerte et le contrôle des établissements recevant du public sous avis défavorables.

< IV > PERPETUER LE DEVOIR DE MEMOIRE

L'office national des anciens combattants (ONAC) est devenu fin 2009, le « guichet unique » départemental de proximité des anciens combattants, victimes de guerre et autres ressortissants de l'office.



1) En matière de reconnaissance et de réparation

Le nombre de cartes du combattant et titres de reconnaissance de la Nation délivrés en 2013 s'élève à 180 (contre 212 en 2012). Le nombre de retraites du combattant est de 86. 51 cartes de ressortissants et 12 cartes de stationnement pour personnes handicapées ont été délivrées en 2013 (6 en 2012).

2) En matière de solidarité

17 conjoints survivants des ressortissants de l'ONAC en difficulté (anciens combattants, victimes de guerre ou de terrorisme, harkis, veuves de guerre ou d'anciens combattants, pupilles de la Nation) ont bénéficié de l'aide différentielle en 2013 (contre 20 en 2012).

3) L'activité « Mémoire » s'est organisée autour de deux événements en 2013

- Le concours national de la résistance et de la déportation (CNRD) avec une remise des prix en préfecture le 22 mai 2013 (72 lauréats - 116 en 2012) ;
- La cérémonie en hommage à Jean Moulin le 21 juin 2013, à l'école Jean Moulin de Pontoise, à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de sa mort.

